

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP et des CAFEP-CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

## ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP et du CAFEP-CAPLP, section hôtellerie-restauration : option organisation et production culinaire, est constitué comme suit pour la session 2025 :

### Président

M. Michel LUGNIER  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

### Vice-Présidente

Mme Nathalie LAURIE  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de LIMOGES

### Secrétaire général

M. Laurent BOURSICOT  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de RENNES

### Membres du jury

Mme Françoise BAIL  
Professeure de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Isabelle BIOJOUX  
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

M. Sylvain BOUGET LAVIGNE  
Professeur de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

Mme Flavie BOURDILLOT  
Professeure de lycée professionnel

Académie de LIMOGES

M. Hervé CANDELIER  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Sébastien CATHERINE  
Professeur de lycée professionnel

Académie de DIJON

M. Christophe COEFFIER  
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de RENNES

Mme Christine CREAU  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Michaël DOS SANTOS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

M. Boris DUBOIS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de MONTPELLIER

Mme Lydie FORESTIER  
Professeure de lycée professionnel

M. Julien FOURQUIE  
Professeur de lycée professionnel

M. Pascal GOREGUES  
Professeur de lycée professionnel

Mme Sonia GORSE  
Professeure de lycée professionnel

M. Guillaume GUYOT  
Professeur de lycée professionnel

Mme Stéphanie HAUSER  
EC. R Professeure de lycée professionnel

Mme Dorothee LABARRE-LE ROLLAND  
Professeure de lycée professionnel

M. Rémy LABARRIERE  
Professeur de lycée professionnel

Mme Emeline LECOQ  
Professeure de lycée professionnel

M. Aymeric LECOQ  
Professeur de lycée professionnel

M. Frédéric LEICHTNAM  
Professeur certifié

M. Mickael LEYRIS  
Professeur de lycée professionnel

Mme Mireille LIMBACH  
Personnel de direction

M. Alexis MATHIEU  
Professeur de lycée professionnel

M. Hervé MOINET  
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Thierry NADAUD  
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Laurence PELLETIER  
Professeure de lycée professionnel

M. Frédéric SCARBOLO  
Personnel de direction

Mme Florence VERNET  
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

Académie de BORDEAUX

Académie de NANTES

Académie de LIMOGES

Académie de LILLE

Académie de STRASBOURG

Académie de PARIS

Académie de LIMOGES

Académie de VERSAILLES

Académie de REIMS

Académie de STRASBOURG

Académie de NICE

Académie de STRASBOURG

Académie de NANCY-METZ

Académie de DIJON

Académie de LIMOGES

Académie de BESANCON

Académie de STRASBOURG

Académie de la GUADELOUPE

### **Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines**

Mme Lise ERKAL  
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de STRASBOURG

Mme Christine SCHALLER  
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de STRASBOURG

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 05 mars 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU